

Note explicative
COMPTE 2024 – EGLISE DE BLATON

La fabrique d'église de Blaton poursuit sa remise à niveau de la trésorerie. Le présent compte 2024 de la fabrique d'église de Bernissart est arrêté par le conseil de fabrique le 22 avril 2025

Recettes ordinaires	2.489,14 €
Dont un supplément communal	0,00 €
Recette extraordinaires	30.833,40 €
Total des recettes	33.322,54 €
Total des dépenses	24.182,09 €
Résultat du compte 2024	9.140,45 €

Différences par rapport au budget 2024

	Budget 2024	Compte 2024	
RECETTES	21.182,14 €	33.322,54 €	12.140,40 €
DEPENSES	21.182,14 €	24.182,09 €	2.999,95 €
RESULTAT	0,00 €	9.140,45 €	

I. Principales différences en dépenses(+2.999,95€)

-diminution de 704,07€ des dépenses de célébration du culte(articles D01 à D15) dont 538,97€ de diminution des dépenses d'éclairage

-diminution de 1375,83€ des autres dépenses ordinaires (articles D16 à D50N), avec entre autres :

*-500,11€ entretien et réparation

*-300,35€ entretien chauffage

*-309,6^e de charges sociales

*-155,42€ de précompte professionnelapitiaux

- augmentation de 5079,85 euros des dépenses extraordinaires (D51 à D63) s'expliquant notamment par le déficit du compte précédent qui avait été estimé à 1509,62€ et s'élève finalement à 6589,47€.

II. Principales différences en recettes (+12.140,4€)

R17 : la part communale 2024 de 19.729,54€ n'avait pas encore été versée au moment de l'arrêt du présent compte par la fabrique (26 avril 2025) puisque le budget 2024 n'a été approuvé par le conseil communal que le 12 février 2025.

R28A : en 2024, la commune a versé 30.833,4€ correspondant à 20.073,74€ pour solde de subside 2022 et 10760,06€ pour 2023